

Les danger du chauffage auxiliaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **46 (1973)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-127449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

produits fabriqués plutôt que dans le traitement à la sortie.

Pour faciliter la réduction des nuisances, sera créé un fonds de péréquation alimenté par des redevances versées par les industries polluantes selon le volume et la nocivité des pollutions causées. Le fonds de péréquation aidera les petites et moyennes entreprises les plus polluantes à mener l'effort d'équipement et d'épuration. Les grandes entreprises nationales et privées mèneront cet effort par leurs propres moyens.

Les entreprises nationales conduiront, en liaison avec l'Université, les recherches nécessaires et recevront, à ce titre, une aide du fonds de péréquation.

Ces dispositions seront accompagnées par une réglementation et des mesures d'ensemble prises par les collectivités publiques et destinées à améliorer le cadre de vie: protection et aménagement des forêts, des espaces verts, des sites, des rivages marins, des parcs naturels, des cours d'eau, des zones de vacances, de pêche et de chasse, etc.

La Journée du Bâtiment

Les dangers du chauffage auxiliaire

Dès que le thermomètre descend sérieusement au-dessous de zéro degré, les sapeurs-pompiers commencent à s'inquiéter: par expérience, ils savent que beaucoup de gens recourent à des expédients parfois saugrenus pour renforcer leur chauffage. Il n'est pas rare dans ces circonstances que le chauffage se transforme en incendie. Par exemple un incendie récent ravagea une chambre; après l'extinction, on découvrit sans peine la cause du sinistre: la locataire, trouvant insuffisante la chaleur, dans son lit, de cruches en caoutchouc, y avait ajouté son fer à repasser... sous courant, bien entendu! Le feu n'a guère tardé à se déclarer. Par exemple un incendie dans l'étable des porcs. Les goretts avaient reçu une épaisse couche de paille pour les protéger contre le froid venant du sol. Puis on avait suspendu la lampe à rayons infrarouges aussi bas que possible. Plus bas que possible, puisqu'elle mit le feu à la paille!

Par exemple encore cet incendie de galetas. Une des mansardes n'était pas chauffée. L'occupant récupéra dans un coin de son galetas un vieux radiateur électrique qui fonctionnait encore assez bien. Mais en quittant sa mansarde, le monsieur en question poussa – sans s'en rendre compte – sa chaise en osier trop près du radiateur. A peine avait-il tourné la clé dans la serrure que cette chaise prit feu... et toutes les mansardes de l'étage furent détruites.

Un autre exemple est celui d'un immeuble en banlieue, dans lequel l'eau de la conduite de la buanderie avait gelé,

cette buanderie se trouvant située au nord du bâtiment. Le propriétaire crut bon de dégelé cette conduite au moyen d'une lampe à souder. Partant du robinet au-dessus de la cuve, il passa à la flamme toute la conduite jusqu'à l'endroit où elle disparaissait dans le mur. Or, du matériau combustible, invisible, se trouvait derrière ce mur. La chaleur transmise par le tuyau métallique fit d'abord couvrir le feu dans ce matériau et plus tard, alors que la conduite était dégelée depuis assez longtemps, l'incendie se déclara, très violent.

Un dernier exemple: Une cave avait été transformée en atelier de bricolage, mais n'était pourvue d'aucune installation de chauffage. Fallait-il, à cause du froid, renoncer à bricoler dans ce local? Non, le bricoleur en question préféra y installer un fourneau à pétrole qui avait appartenu à sa grand-mère. Il ne savait pas très bien comment le manier, mais en tant que bricoleur... Bref, il remplit le réservoir de pétrole, pompa, alluma. Il y eut d'abord de la fumée et une forte odeur de pétrole, puis plus rien. Notre homme fit encore quelques essais avec de subtiles variantes, et tout à coup... boum! une explosion, une grande flamme jusqu'au plafond, du pétrole en feu sur le sol, heureusement en ciment. Le bricoleur eut de la chance: il s'en tira avec quelques brûlures et une grande frayeur!

Certes, il est désagréable d'avoir froid; cela ne devrait toutefois pas nous empêcher, lorsque nous poussons le chauffage, de garder la tête froide!